



# ACCOMPAGNEMENT A LA DEMARCHE D'AUTO-EVALUATION

Formation pour les professionnels des structures du secteur social et medico-social

La démarche d'amélioration continue de la qualité est devenue une action incontournable dans les structures sociales et médico-sociales avec la loi 2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale. Afin de formaliser cette dynamique dans la structure à la suite de la démarche d'auto-évaluation, le CREAI propose l'application ARSENE et accompagne les professionnels dans le cadre de cette formation à :

- Améliorer la compréhension de enjeux de l'auto-évaluation dans le cadre de la Démarche d'Amélioration Continue de la Qualité
- Interroger les pratiques et les outils mis en place au sein de la structure par l'identification de points forts et de pistes d'amélioration

## OBJECTIFS

- Mobiliser un référentiel qualité et favoriser son appropriation par les équipes
- Critiquer les pratiques professionnelles pour identifier des pistes d'amélioration et les points forts de l'équipe
- Réaliser des fiches actions et élaborer une planification de la démarche qualité

## PROGRAMME

- **Phase d'appropriation : formation à l'utilisation du référentiel ARSENE :**
  - Présentation de la structuration de l'application ARSENE et de ses fonctionnalités
  - Organisation de la participation à l'évaluation des pratiques professionnelles sur la base des éléments d'appréciation du référentiel (étayés de critères de qualité)
  - Penser et organiser la participation des bénéficiaires à la démarche d'évaluation de la qualité du service rendu
- **Travaux sur les différents domaines d'ARSENE du J1 (après-midi) au J6 (matin) :**
  - Analyse collective des éléments d'appréciation des différents domaines du référentiel avec approfondissement et apports théoriques et réglementaires (textes législatifs et réglementaires, Recommandations de bonnes pratiques de la HAS (ANESM), ...).
- **Elaboration du plan d'amélioration continue de la qualité du J6 (après-midi) au J7 :**
  - L'élaboration des objectifs opérationnels et la construction des fiches-actions
  - Le suivi du plan d'amélioration de la qualité
  - La préparation de l'évaluation de l'ESSMS selon le référentiel d'évaluation de la qualité des ESSMS de la HAS de mars 2022.

## Pré-requis

Pour l'organisation des séances de travail : nombre de PC ou de tablettes requis selon l'importance du groupe + Accès internet

## Modalités pédagogiques

La démarche d'accompagnement proposée passe par la mobilisation du référentiel ARSENE, et l'appui sur les recommandations de bonnes pratiques professionnelles de la HAS (ANESM). Promouvoir une culture professionnelle partagée de la qualité, l'inscrire dans les compétences nécessaires au cœur des métiers de l'action sociale et médico-sociale, demande de favoriser la participation des différents professionnels des établissements et services.

## Public concerné

Professionnels des structures du secteur social et médico-social

## Modalités d'évaluation

- Evaluation initiale des connaissances par un quizz en début de formation
- Evaluation des acquis en termes de connaissances des RBPP, de la méthodologie de l'évaluation interne et de la DACQ, au travers des saisies effectuées dans le référentiel et dans les échanges autour des pratiques professionnelles
- Elaboration du rapport d'auto-évaluation

## Un.e formateur/trice du CREAI

Lydie Gibey - Directrice du CREAI

## Infos



7 jours / 42 heures



15 personnes maximum



intra, sur site



adhérent CREAI : 1400 €/jour  
non adhérent : 1750 €/jour